

Courrier Fédéral

N° 363

du 21.09.13 au 27.09.13

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

Encart

«Débrayages»



■ EDITORIAL

Faire émerger la fraternité entre les travailleurs

page 3

■ LUTTES ET SUCCES

page 2

■ ECONOMIE

Conquête de l'égalité salariale
Le nombre de femmes au foyer baisse, mais...

page 4

■ INTERNATIONAL

Afrique du Sud,
Grève gagnante

page 5

■ HISTOIRE

«Citroën par ceux qui l'ont fait»

pages 6 à 7

■ PUBLICITE

page 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19

Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>

courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0418 S 06 474
Imprimé par nos soins

■ LUTTES ET SUCCES

Première AG pour la Cgt Citroën Paris 13^e

Le 12 septembre dernier, à l'initiative de la section syndicale CGT du garage Citroën, place d'Italie, une assemblée s'est déroulée à L'UL du 13^{ème} arrondissement de Paris. 12 salariés, représentants tous les métiers du garage, se sont déplacés à l'heure du déjeuner pour participer à cette assemblée générale. Le débat s'est engagé sur les perspectives d'avenir du site ainsi que la bataille à mener pour pérenniser les 63 emplois. C'est dans ce contexte que le syndicat prépare les futures élections professionnelles, prévues en novembre prochain. Pour les salariés présents, c'est un enjeu important pour ne pas rester isolé et créer des solidarités. Le renforcement de la liste Cgt est un point d'appui pour y parvenir. L'AG a sensibilisé les salariés présents sur cet enjeu permettant ainsi d'étoffer la liste CGT. Une campagne d'information sera mise en place rapidement pour soutenir l'action du syndicat et renforcer le résultat. Le syndicat s'est fixé l'objectif de la représentativité afin de peser sur les choix de la direction. Dans le même temps, le syndicat souhaite aussi se renforcer pour donner des moyens à la section syndicale de se développer, pour défendre les intérêts et les emplois de l'ensemble des travailleurs du garage Citroën Paris 13.

PSA

Mobilisation contre l'accord compétitivité

Après Valenciennes le 10 septembre, Mulhouse le 11, Vesoul le 12, Sochaux le 13, une nouvelle journée d'actions était prévue le 18 septembre contre l'accord compétitivité. Depuis la rentrée des classes, partout des centaines de salariés agissent pour défendre leur paie et leurs droits, contre le recul social que voudrait nous imposer la direction PSA.

Face à ces premiers débrayages la direction a du faire une première marche arrière et renoncer à la suppression de la prime de rentrée, la baisse de la majoration de nuit et à la suppression pure et simple de la PEG pour les salariés ayant plus de 20 ans d'ancienneté.



Congrès de PSA Valenciennes -59-



Le congrès CGT de PSA VALENCIENNES s'est tenu vendredi 30 août avec la participation de 58 syndiqués et 17 invités (FTM, UL, UD et syndicats du groupe). Un bilan des 4 années écoulées a été dressé. Le syndicat se renforce avec un doublement du nombre de syndiqués et le renouvellement de l'équipe de dirigeants. La jeune équipe travaille beaucoup sur sa communication et en multipliant les actions dans les ateliers sur les questions d'emplois, conditions de travail, salaire, etc. Cette dynamique s'accompagne de résultats en progression de 11% aux élections (en juin 2011).

L'accord de compétitivité en discussion dans le groupe était au cœur des débats ainsi que la réforme des retraites. D'ailleurs, un appel du syndicat pour la manifestation du 10 septembre a été rédigé lors de cette journée. Avant de clôturer la journée par un pot fraternel, le congrès a validé les secrétaires du syndicat.

5 affiches pour porter nos revendications à télécharger sur www.ftm.cgt.fr rubrique : Militier - Outils



L'éditorial

*Christian Pilichowski,
membre du Bureau fédéral*



Faire émerger la fraternité entre les travailleurs

La bataille pour la paix a, de tout temps, fait l'objet d'attention particulière et de mobilisation forte de la CGT. Les manifestations à l'appel, entre autres, de la CGT, pour la Paix en Algérie, pour la Paix au Vietnam ou plus près de nous contre la guerre en Irak, par exemple, sont dans toutes les mémoires.

Pour la CGT, le droit à la paix et à la sécurité de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des États et des institutions internationales.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais un principe positif des rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun.

Une paix durable est la condition préalable de l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain.

Pour prévenir ou régler les conflits, maintenir la paix, le dialogue et les efforts politiques doivent prévaloir sur tous les recours à la violence et aux agressions pouvant aller jusqu'à la force armée. La prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, le maintien de la paix sont indissociables du développement économique, social de tous, de la justice, de l'égalité, de la démocratie.

La guerre n'amène que des malheurs aux peuples.

Les aventures en Irak, Libye ou Afghanistan montrent que les interventions militaires n'ont pas réglé les problèmes. Au contraire, les pays s'enfoncent dans le chaos. L'éducation, la santé, la justice, la liberté promises par les donneurs de leçons, porte parole des marchands de canons, sont bien les dernières priorités des régimes mis en place. Nul part les droits sociaux et syndicaux ne sont respectés. Sous les bombes et dans les ruines, le progrès social n'a pas sa place.

Renforcer les systèmes d'intégration, de coopération et de régulation sociale, économique, politique, régionale en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie sont autant de pas en avant pour éloigner le spectre de la guerre. Cela permet aussi d'agir en faveur de la cohésion sociale, de l'égalité femme / homme, du développement, des coopérations, de promouvoir une nouvelle approche de la sécurité collective à l'échelle mondiale, européenne et nationale.

Pour notre part, dans notre champ d'action fédérale, **nous y travaillons à notre manière.** Par exemple, lorsque les camarades de Latécoère et d'Aéroliia travaillent sur les questions de salaires/classifications/qualification avec leur homologue de Tunisie. De même; lorsque les militants syndicaux de Snecma Maroc participent à une assemblée de syndiqués CGT de l'aéronautique, c'est-à-dire à des rencontres entre militants d'une même entreprise par delà les frontières. C'est dans ce sens, nous avons invité un dirigeant d'une fédération européenne, tels nos camarades grecs lors du dernier Conseil national de la fédération, à témoigner de la réalité de leur situation. Nous avons aussi travaillé à la rencontre d'une délégation fédérale avec les syndiqués de Valéo et de Faurecia en Corée du Sud, licenciés du fait de leur activité syndicale. Autre exemple, le Secrétaire Général de la fédération est intervenu aux côtés du syndicat UAW devant une usine automobile aux États-Unis d'Amérique pour inviter à la syndicalisation. Ainsi, par ces actions, la connaissance et la compréhension réciproques avancent.

Cette compréhension de l'action syndicale des uns et des autres permet des coopérations respectueuses de l'autre et fait émerger la fraternité entre les travailleurs. Nous construisons des solidarités économiques effectives en travaillant à partir des préoccupations concrètes des uns et des autres, en élaborant ensemble des contenus revendicatifs à faire aboutir en commun. **Nos luttes épaulent leurs luttes, leurs luttes renforcent les nôtres.**

Oui, nous sommes d'abord travailleurs de la métallurgie avant d'être Italiens, Allemands, Tunisiens, Marocains, Chinois... ou Français !

Oui, **nous avons besoin de la PAIX pour revendiquer et agir, pour gagner le droit de travailler moins dur et de vivre mieux,** plus longtemps, plus sereinement, pour décider par nous-même ce qui est bon pour nous et ce qui ne l'est pas.

Sans PAIX pas d'épanouissement possible, sans PAIX pas de bonheur envisageable. C'est aussi cela le combat de la CGT.

CONQUÊTE DE L'ÉGALITÉ SALARIALE

LE NOMBRE DE FEMMES AU FOYER BAISSE, MAIS LES INÉGALITÉS SOCIALES PERSISTENT

La question des inégalités entre sexes est récurrente et malgré de nombreux textes et autres directives européennes ces disparités perdurent dans la sphère du travail principalement. D'ailleurs, le gouvernement présente actuellement un nouveau projet au Parlement sur la question de l'égalité femmes hommes.

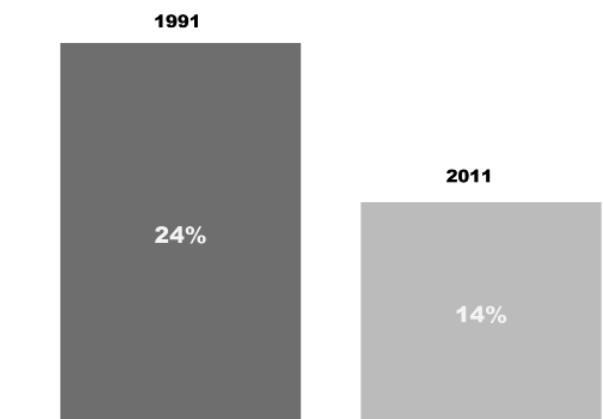
David Meyer, conseiller fédéral en charge des questions économiques



La baisse du nombre de femmes au foyer dans notre pays pourrait être perçue comme un signe d'ouverture encourageant. Or, cette étude publiée par l'INSEE au mois d'août démontre que si les femmes au foyer sont moins nombreuses elles le sont plus par obligation que par choix.

Dans son étude, l'INSEE annonce la baisse du nombre de femmes au foyer en France. En effet, sur les 15 millions de femmes âgées de 20 à 59 ans (hors étudiantes) que compte la France, 2,1 millions d'entre elles, en 2011, seraient des femmes au foyer. Leur nombre aurait ainsi diminué de 40% comparativement à 1991 où elles étaient 3,5 millions.

Part des femmes au foyer âgées de 20 à 59 ans en France (INSEE)



Cette baisse proviendrait de plusieurs facteurs, dont l'augmentation du taux d'activité des femmes puisqu'elles étaient 73% à être actives en 1991 contre 82% aujourd'hui.

Autres éléments d'explications pour l'INSEE, le nombre de femmes vivant en couple a fortement diminué sur la même période puisqu'en 1991, 77% des femmes vivaient en couple et qu'en 2011 elles ne sont plus que 70%. Toujours selon cette étude, les femmes au foyer seraient moins diplômées que les actives. Mais comme l'ensemble des femmes, elles seraient plus diplômées qu'il y a 20 ans.

Les femmes au foyer le sont-elles nécessairement par choix ?

A priori difficile de répondre objectivement à cette question. Néanmoins, alors que notre pays compte plus de 5 millions de personnes à la recherche d'un emploi, cette étude nous confirme que les femmes ont été plus touchées par la crise, ce que la CGT n'a cessé de rappeler (notamment à propos de la réforme des retraites). Ainsi, en 2011, 79% des femmes au foyer ont exercé une activité professionnelle contre 76% en 1991. Parmi ces femmes, 20% d'entre elles n'ont jamais travaillé.

En 1991 toujours, 59% des femmes déclaraient avoir cessé leur activité pour des raisons personnelles, en 2011 elles ne seraient plus que 21%.

En 2011, 35% des françaises au foyer le sont suite à la fin d'un contrat à durée déterminée (CDD), elles n'étaient que 10% en 1991. 11% des françaises au foyer le sont suite à un licenciement, alors qu'elles n'étaient « que » 4% en 1991.

Ainsi, derrière un apparent signe d'amélioration de l'émancipation des femmes françaises caractérisé par la baisse du nombre de femmes au foyer se cache une nouvelle forme d'inégalité, qui conduit donc les françaises à sortir du monde professionnel plus par contrainte que par choix. Ce qui n'a rien de surprenant quand nous prenons en considération le fait que les femmes sont les salariées les plus exposées à la précarité, que ce soit au travers des contrats précaires, des temps partiels imposés, de l'intérim...

Ainsi la précarisation du travail féminin couplée à un chômage record peut contraindre un nombre grandissant de femmes à cesser toute activité ou recherche d'activité professionnelle, pour rester au foyer plutôt que d'occuper des emplois difficiles, sous qualifiés et mal payés.

AFRIQUE DU SUD

GRÈVE GAGNANTE



Après plusieurs jours de grèves, les salariés de l'automobile d'Afrique du Sud viennent de voter la reprise du travail. Ils ont obtenu, en partie, des avancées sur leurs revendications.

D'après le communiqué du syndicat NUMSA

Le comité national exécutif de NUMSA, qui s'est réuni le 4 septembre, a recommandé aux grévistes du secteur automobile d'accepter le compromis trouvé avec l'association des employeurs dans les termes suivants.

Augmentation de salaires

- +11,5% (sous forme de 10 % d'augmentation plus une prime unique de 2225 Rd) pour 2013.
- + 10% en 2014 (+8,5% et une prime unique de 2225 Rd).
- +10% en 2015 (idem + 8,5 sur la feuille de paie plus 2225 Rd de prime unique)
- Chômage partiel : payé à 30% du salaire de base (au lieu de 0 précédemment)
- Prime d'équipe : +1% par heure de travail d'équipe de nuit qui porte la prime à 20% du salaire de base
- Prime de transport : 1200 Rd par an au minimum
- Prime de logement et aide médical : une commission mixte NUMSA /AMEO (l'association des employeurs) est mise en place.

Les syndiqués de 5 sites sur les 7 des constructeurs ont approuvé le compromis. Ceux de BMW à Pretoria et ceux de Toyota à Durban ont fait part de leur mécontentement. La direction nationale de NUMSA va travailler avec eux sur leur revendications spécifiques afin qu'ils acceptent l'accord.

Le travail a repris le 9 septembre.

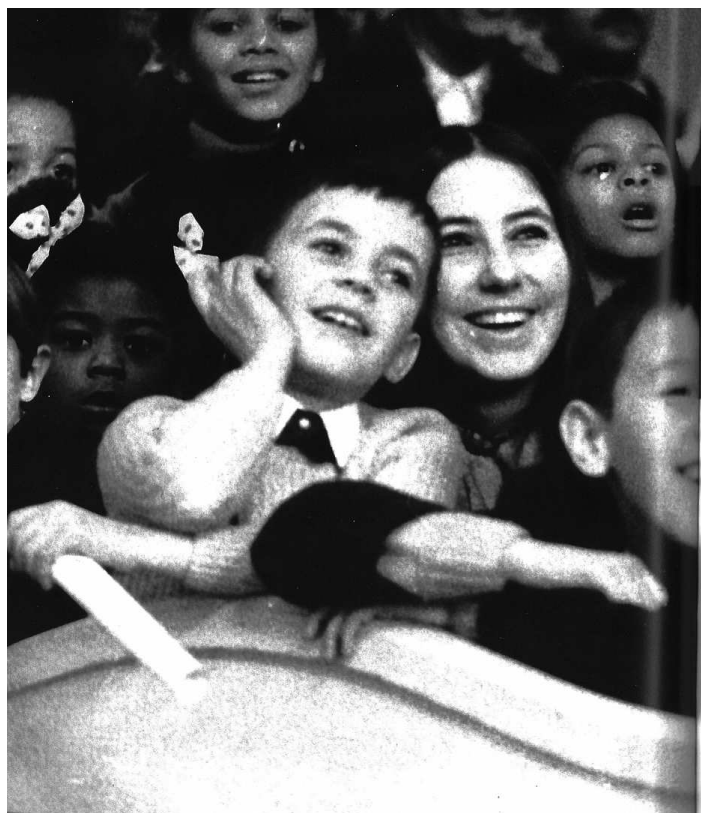
Pour ce qui est des services de l'automobile et de l'industrie des équipementiers, la réunion du 5 septembre avec les employeurs n'a pas abouti. Ces derniers ont repoussé, de manière irresponsable, les propositions du syndicat. Au motif que NUMSA leur donnait 48 heures pour répondre.

Dans ces circonstances, NUMSA a décidé d'appeler à la grève à partir du lundi 9 septembre pour faire pression pour obtenir des réponses sur nos principales revendications qui sont :

- Une augmentation supérieure ou égale à 10%.
- Amender les clauses de « paix sociale ».
- Obtenir une prime d'équipe.
- Mieux payer le chômage partiel.
- Interdire les agences de travail temporaires.

La grève le 9 septembre a commencé par une marche de protestation au CAP et à RANDBURG.

«CITROEN PAR CEUX QUI L'ONT FAIT»



1964-1970 LE COMITÉ D'ENTREPRISE AUX MAINS DES TRAVAILLEURS

Travailleurs, participez aux activités culturelles du comité d'entreprise.

Parmi ses attributions, il revient au comité d'entreprise de faire bénéficier les travailleurs de véritables loisirs et de les faire accéder à une véritable culture.

Dans la mesure de ses possibilités financières, actuellement faibles, mais non encore déminées définitivement (la justice tranchera le différend opposant le CE à la direction), le CE compte élargir les activités actuelles (...) et créer de nouvelles activités.

Activités, bulletin d'information du comité d'entreprise de la SA A. Citroën, n° 1, novembre 1964

Une brèche dans le paternalisme

Dix-huit ans après l'adoption de la loi sur les comités d'entreprise (CE)¹, la gestion des œuvres sociales de Citroën passe du service social de l'entreprise au CE à majorité CGT depuis 1946.

Le dépouillement des archives du CE – la collection des comptes rendus est malheureusement lacunaire – montre que la direction de l'entreprise ne s'oppose pas réellement à la gestion par les syndicats, mais qu'elle multiplie les obstacles pour qu'elle soit effective, tout en assurant par ailleurs gérer les œuvres sociales pour le bien des travailleurs.

Majoritaires, les représentants de la CGT apparaissent plus ou moins réticents selon les années à prendre en charge les œuvres sociales,

◀ Arbre de Noël Citroën, 1969.

À partir de 1965, les jouets de l'arbre de Noël sont offerts hors de l'usine afin que parents et enfants soient présents. Dès 1966, 28000 jouets sont distribués sous la forme d'une vraie fête de Noël dans le hall de la porte de Versailles avec un spectacle. En 1969, le cirque Bouglione rassemble 18000 participants au Palais des sports de Paris.

1. Les comités d'entreprise sont mis en place à la Libération de 1944 à 1946 sous l'impulsion de Ambroise Croizat, ministre (PCF) du Travail et de la Sécurité sociale, et de Albert Gazier, sous-secrétaire d'État (SFIO) à l'Économie nationale.

Un siècle de travail, de passions pour un savoir-faire, et de luttes, raconté par ceux qui ont fait de Citroën une firme majeure de l'industrie automobile. plusieurs dizaines de salariés, actifs et retraités ont entrepris de révéler cette mémoire enfouie souvent bafouée. Ceux qui ont fait Citroën racontent.

Interview d'Allain Malherbe, l'un des 17 co-auteurs.

Comment a émergé le projet de réalisation d'un ouvrage sur Citroën ?

En 2005, nous avons créé une association d'histoire sociale de Citroën, adhérente à l'IHS Métallurgie. L'idée était de transmettre la mémoire des travailleurs et en particulier celle des usines Citroën. Depuis, chaque année, lors de l'assemblée générale, plusieurs camarades présentent une étude de luttes.

Nos recherches, consacrées à ces études, nous ont conduit à fréquenter les salles d'archives. Et là, on est allé de découverte en découverte. Citons trois exemples : en 1912, les ouvriers de Mors Automobile dont le directeur général est André Citroën obtiennent la semaine anglaise (pas de travail le samedi après midi) et des délégués d'ateliers. Ce grand mouvement national de réduction du temps de travail était porté par la CGT qui le mit à l'ordre du jour de son congrès. Puis, en août 1941, en pleine occupation allemande, des ouvriers de l'usine de Clichy fondent le comité populaire central des usines Citroën et remettent un cahier de revendications publié dans le n°1 de leur journal Combat. Ensuite, le 16 septembre 1957, le citoyen et 2^{ème} classe Fernand Marin, ouvrier à Levallois, écrit au Président de la République pour lui annoncer son refus de participer à la guerre d'Algérie.

Au fil de nos investigations, nous avons constaté un

décalage considérable entre la minceur des publications prenant en compte la dimension humaine du travail et la richesse du mouvement ouvrier chez Citroën. La nécessité de transmettre cette richesse s'est imposée à nous.

Plus concrètement, comment avez-vous travaillé pour résumer dans un ouvrage un siècle de travail et de luttes ?

A l'Assemblée générale de 2012, le projet a été validé. Il a ensuite été présenté à la fédération de la métallurgie et son Institut d'Histoire Sociale. Une fois qu'il a été retenu, nous avons constitué le collectif de 17 auteurs, issus de l'usine, et nous nous sommes entourés des compétences d'un éditeur, les éditions de l'Atelier et d'un historien, Alexandre Courban. Comme beaucoup d'auteurs-militants issus de l'usine, tout paraissait important à dire. Ces deux compétences ont été précieuses pour effectuer les choix en fonction des contraintes, de pagination, d'iconographie, de qualité de papier, des références des sources historiques. Au final, l'ouvrage se divise en 5 parties chronologiques. Il met en lumière la permanence des luttes entre le patronat et les salariés. Le patronat veut réduire le coût du travail. Les salariés, ouvriers mais aussi employés, techniciens et quelques ingénieurs, veulent améliorer leur salaire

et leurs conditions de travail. L'ouvrage souligne que malgré la remise en cause par le patronat des avantages acquis et les licenciements massifs dans les périodes de conflits, le syndicat CGT réussit toujours à renaître pour finalement s'ancrer durablement dans l'usine.

L'exemple de la reconnaissance du fait syndical est significatif. Les délégués d'ateliers de 1912 et des années 1920 sont en situation précaire et sont virés dès que le mouvement revendicatif faiblit. Le front populaire de 1936 inscrit dans la loi les délégués du personnel. La Libération de 1945 étend le pouvoir des délégués au comité d'entreprise. Le mouvement de 1968 reconnaît la section syndicale d'entreprise. A la charnière des années 2000, la discrimination syndicale est reconnue. Ces avancées ne sont pas particulières à Citroën, mais elles soulignent l'ancrage du syndicat dans l'entreprise. C'est un choix politique, de la CGT, d'être à l'entreprise sur le lieu de l'exploitation capitaliste. Sur un siècle, c'est un succès du mouvement des salariés. On remarque aussi que le mouvement chez Citroën est toujours appuyé par le mouvement général. Les travailleurs savent que des salaires faibles chez Citroën tirent les salaires des autres usines vers le bas. Il y a un intérêt commun à lutter, en aidant les Citroën les autres salariés s'aident eux-mêmes. Le livre donne plusieurs exemples de soutiens extérieurs qui viennent aider le mouvement intérieur. Cette solidarité s'est encore exprimée vers les salariés de PSA Peugeot-Citroën d'Aulnay début 2013.

Justement, à propos de l'actualité, avez-vous décidé d'aller à la rencontre des salariés de PSA aujourd'hui avec cet ouvrage?

C'est un ouvrage pour les salariés d'aujourd'hui. Ceux de Citroën, de PSA Peugeot, de l'automobile et de tous les secteurs professionnels. Il a une portée générale. Il parle du passé, du présent et il est tourné vers l'avenir. Les deux derniers chapitres sont consacrés aux luttes depuis 2005. On retrouve ainsi, les militants qui sont actuellement sur le terrain. Mais, ce n'est pas suffisant, nous voulons aller plus loin. Nous sommes disponibles pour le présenter dans toutes les manifestations syndicales, culturelles et politiques. Nous souhaitons qu'un grand nombre de syndiqués et de salariés prennent connaissance de ce travail. Par exemple, dans le cadre de la formation syndicale dans la métallurgie. Le livre est de la même vaine que la brochure réalisée par nos camarades pour le centenaire de Peugeot Sochaux (1912-2012). En France, l'industrie automobile a un avenir possible et la bataille se mène principalement avec ceux qui sont dans l'entreprise aujourd'hui.

Point de vue d'Alexandre Courban

C'est ma troisième expérience de travail avec la CGT métallurgie, après les initiatives organisées à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Amblard et Boris Taslitsky par l'IHS CGT en 2011, puis l'exposition commandée pour le 75^e anniversaire de l'UFM l'année dernière.

Encore une fois, j'ai trouvé cette expérience très intéressante et très enrichissante. Ce livre est incontestablement un livre d'histoire. De nombreux documents ont été consultés, à commencer par les archives syndicales et quelques archives patronales. C'est également un livre de mémoires – au pluriel – qui contient de nombreux témoignages, souvent publiés pour la première fois.

Mais ce livre est aussi un livre militant, qui met en avant la mémoire ouvrière (et non pas la mémoire patronale). Trop souvent le discours sur la modernité d'André Citroën efface celui sur l'histoire sociale de l'entreprise.

Ce travail est une belle expérience. Il participe à la construction de l'histoire des métallos, ceux qui -trop souvent dans l'ombre- par leur travail contribuent à la grandeur de l'industrie. J'espère sincèrement que ce livre donnera des idées à d'autres pour continuer à écrire l'histoire ouvrière.

Citroën, par ceux qui l'ont fait

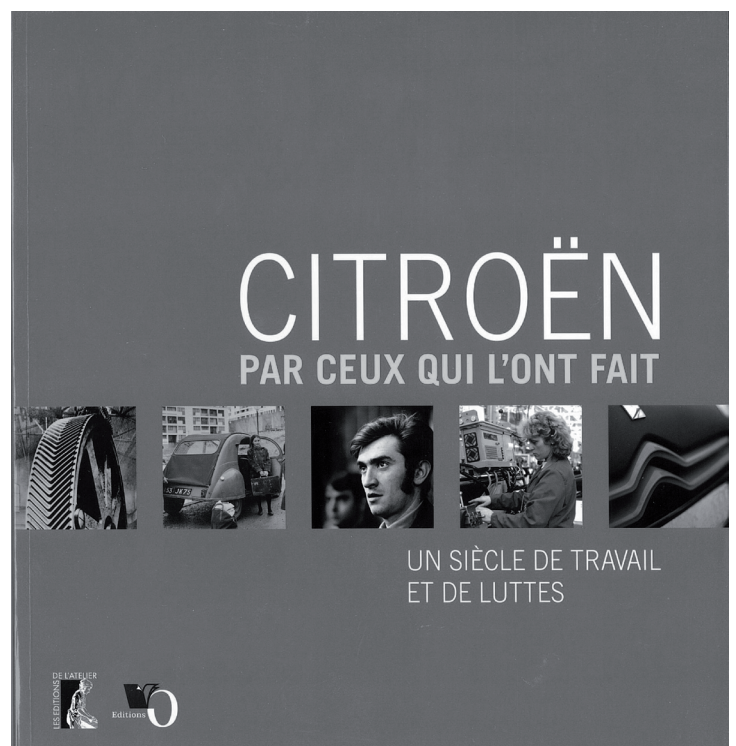
Collectif

Les éditions de l'Atelier

224p illustrées - 28€

Format 230 x 240 cm

En vente à la fédération



SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

*Pour comprendre,
anticiper, proposer*

**L'expert comptable
du CE**

*Pour bâtir
des alternatives*

www.mericassocies.com



PARIS 75013
58A, rue du Dessous des Berges
01 56 59 13 50
infoparis@mericassocies.com

LYON 69007
363, rue Garibaldi
04 78 69 17 81
infolyon@mericassocies.com